

PROCES VERBAL

Réunion du Mardi 9 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 9 mai à 19 H 30 , s'est réuni le Conseil Syndical dans la salle de la mairie de Montagny-en-Vexin sous la présidence de Loïc TAILLEBREST, Président.

Etaient présents : TAILLEBREST Loïc, LAROCHE Pascal, GESLAND Sophie, DEMORICE Hélène, RICHEVAUX Frédéric

Absents excusés : CROSNIER Catherine pouvoir à Pascal LAROCHE

Monsieur Frédéric RICHEVAUX a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 2 mai 2023

Date d'affichage de la convocation : 2 mai 2023

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 21 Février 2023
- Compte-rendu des décisions du Président
- Adoption du compte financier unique (expérimentation)
- Décision modificative de crédits
- Questions diverses

Nombre de conseillers en exercice : 6

Nombre de présents : 5

Nombre de votants : 6

Le quorum est constaté.

Les membres du conseil syndical, après en avoir pris connaissance, approuvent les termes du procès-verbal du 21 février 2023 et y apposent leur signature.

Compte-rendu des décisions

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL SYNDICAL AU PRESIDENT

Monsieur le Président expose à l'assemblée ce qui suit :

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délégation accordée à Monsieur le Président par délibération N°004 du 4 juin 2020
- Considérant l'obligation de présenter au Conseil syndical les décisions prises par le Président en vertu de cette délégation,

Le Conseil syndical prend acte des décisions suivantes :

DEC2023-002 – Avenant N°1 au marché de la SAGERE à Bresles pour la fourniture de repas en liaison froide concernant une augmentation de 5% des tarifs unitaires au 1^{er} avril 2023

DEC 2023-003 – Contrat d'entretien N°23/05/01 avec Frigisors, 1 rue Lucien Vinot Préfontaine 27140 GISORS pour la climatisation de l'accueil périscolaire

Acceptation des devis du 21 Février 2023 au 9 mai 2023

Date	Compte	Fournisseur	Objet	Montant TTC
15/03/2023	6288	Centre Equestre Les nonains	Animation vacances printemps	120.27 €
30/03/2023	6288	CHATEAU DE BRETEUIL	Voyage classe	933.30 €
31/03/2023	6247	Grisel Voyages	Transport voyage classe château de Breteuil	1010 €

DEL 2023-09-05-001

Monsieur le Président présente le dossier aux membres du conseil municipal.

* Sur l'expérimentation du CFU sur les comptes 2023 :

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 a ouvert l'expérimentation du compte financier unique (CFU) pour les collectivités territoriales et leurs groupements.

Le CFU a vocation à devenir la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens.

Le CFU sera un document comptable conjoint et se substituera au compte administratif et au compte de gestion, et constituera un document de synthèse, reprenant les informations essentielles figurant actuellement soit dans le compte administratif, soit dans le compte de gestion.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable public, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Un CFU sera produit par budget (budget principal et budgets annexes, quelle que soit leur nomenclature).

La mise en œuvre de l'expérimentation au CFU requiert la signature d'une convention avec l'État. Cette convention a pour objet de préciser les conditions de mise en place du compte financier unique et de son suivi, en partenariat étroit avec le chef du SGC et le conseiller aux décideurs locaux

Monsieur le Président propose de

- l'autoriser à expérimenter le CFU pour les comptes 2023,
- l'autoriser à signer la convention entre la commune et l'État, ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Un vote a lieu.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 6

La délibération est adoptée.

DEL2023-09-05-002

Décision modificative de crédits N°1

Fonctionnement

D 023 – Virement à la section d'investissement	6 200.00 €
R 6459 – Remb.charges sécu et prévoyance	4 900.00 €
R 70878 – Remb frais par des tiers	1 300.00 €

Investissement

D 2158-43 – Pergola groupe scolaire	3 700.00 €
D 21848 – 42 Mobilier dortoir maternelle	2500.00 €
R – 021 Virement de la section de fonctionnement	6 200.00 €

Un vote a lieu.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 6
La délibération est adoptée.

Questions diverses

Monsieur Taillebrest indique que les enfants de la classe maternelle de Madame Hourdin parte lundi en classe de découverte au Centre de Mandres les Roses sur le thème de la ferme (animaux, bâtiments, transformation de produits laitiers et céréaliers, soins des animaux...) jusq'au 17 mai 2023.

Monsieur le Président propose de réfléchir à une solution concernant l'accompagnement du soir dans le bus scolaire qui nécessiterait une organisation différente des horaires de la journée scolaire. Une discussion s'engage. Il est convenu de se donner le temps de la réflexion et de la consultation des différents intéressés pour une mise en place à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 25.

Délibérations incluses 2023-09-05-001 à 2023-09-05-002

Frédéric RICHEVAUX
Secrétaire de séance



Loïc TAILLEBREST
Président

